REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
CENTRE NATIONAL DES RESSOURCES EN EAU

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Pour la Construction d'une Bibliothèque, d'un Centre de la Télémétrie, de Bureaux, d'Espace vert et d'un parking au Siege du CNRE à Nouakchott

AAON N° 04/MHA/CNRE/2026

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres National fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour l'année 2026,

2. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers le Centre National des Ressources en Eau du a mobilisé dans le cadre de son budget 2026 des fonds, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des **travaux Construction d'une Bibliothèque, d'un Centre de la Télémétrie, de Bureaux, d'Espace vert et d'un parking au Siege du CNRE à Nouakchott**. Les travaux de construction seront réalisés à Nouakchott- (Zone industrielle de la Moughataa du Ksar). Le délai d'exécution des travaux est de **huit (08) mois**,

3. Le Centre National des Ressources en Eau/MHA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction d'une Bibliothèque, centre de la Télémétrie, bureau, espace vers et parking au siège du CNRE à Nouakchott Les travaux de construction seront réalisés à Nouakchott et comprenant notamment :

 - (i) Les travaux préparatoires (installation du chantier-études complémentaires – Mise hors d'eau), (
 - ii) construction d'un bâtiment RDC+1 d'une superficie utile de 577 m2 qui doit abriter la bibliothèque au rez-de-chaussée et le centre de télémétrie à l'étage,
 - (iii) construction d'une entrée et d'un poste de garde (22,00 m2),
 - (iii) aménagement d'un Parking couvert en structure légère (273,65 m2),
 - (iv) aménagement d'un Réseau d'allées piétonnes (2 214,00 m2),
 - (v) Aménagement d'Espaces verts étendus (809,00 m2).

4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du CNRE et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Siège du CNRE – Tel. : +222 45245501/38421337 – BP : 899, Nouakchott – Mauritanie, du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - ✓ Le certificat de qualification et de classification des entreprises nationales en **BAT ; est requis,**
 - ✓ Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, **au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaires en volume et en nature durant les cinq (05) dernières années (2021 à 2025).** La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans **Section III : Critères de qualification et Spécifications des Travaux.** Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublic ou une organisation reconnue, ne seront pas prises en considération. Ces attestations doivent être accompagnées des pages de garde des contrats et/ou PV de réception. En cas de groupement, le chef de file doit répondre à 50% de ce critère.
 - ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 5 dernières années, supérieur ou égal à : Quatre million deux cent mille Ouguiyas (4 200 000 MRU) ou son équivalent en monnaies librement convertibles pour des travaux de construction attestés (i) pour les soumissionnaires nationaux par un expert-comptable agréé, (ii) pour les soumissionnaires étrangers par des états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine, certifiés par leur représentation consulaire ou diplomatique en Mauritanie. En cas de groupement, le chef de file doit répondre à 50 % de ce critère ;
 - ✓ Disposer du matériel minimum, en possession ou en location, décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - ✓ Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. L'entreprise fournira pour chaque membre du personnel : le diplôme, le CV et l'engagement de disponibilité signé ;
 - ✓ Disposer d'une capacité d'autofinancement ou d'une ligne de crédit bancaire d'un montant de : Deux million huit cent mille Ouguiyas (2 800 000 MRU) ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

N.B :

Les entreprises ou groupements d'entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Avoir eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement durant les deux dernières années,
- Avoir eu des projets avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.

7. **Le dossier** d'Appel d'Offre, en version authentique cachetée par la CPMP et le CNRE/MHA, pourra être obtenu auprès du CNRE contre reçu de versement de la

somme, non remboursable, de **cinq mille ouguiyas (5.000 MRU)** au Trésor Public exclusivement, seule la copie cachetée et paraphée fait foi ;

8. **Les soumissions** seront d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres,

9. Les offres devront être établies en langue française et déposées à l'adresse ci-indiquée au plus **tard le 24/11/2026 à 12 heures TU,** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à l'adresse : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; lot : 445/Ilot C-Tevragh Zeina, Tél :(+222) 45 25 38 52, Nouakchott–Mauritanie, E-mail :cpmpmha@gmail.com, cpmp.mha@hydraulique.gov.mr,**

10. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission **d'un montant de Deux cent mille Ouguiyas (200.000 MRU) valables Cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres,

11. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser **huit (08) mois.** Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

12. Les montants des offres doivent être exprimés en toutes taxes et TVA.

Le Directeur du CNRE

Mohamed Lemine Khattri

Le Directeur

Centre National des Ressources en Eau (CNRE)